

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal

Dossier d'Approbation

Elaboration du PLUi  
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

PPRICB  
Pièce 5-7


PLUi :  
- arrêté par délibération du Conseil  
Communautaire le 17 Juin 2013  
Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Communautaire le 17 février 2014  
- approuvé par délibération du Conseil  
Communautaire le 17 février 2014

Le Président,  
Pierre ANDRÉ



**Légende PPRICB**

-  zone rouge inondations
-  zone rouge coulées de boue
-  zone orange inondations
-  remontée de nappe
-  zone bleu inondations
-  zone bleu coulées de boue



0 250 500 1 000 1 500 2 000 2 500  
Mètres

échelle originale : 1/20 000 ème  
(1 cm = 20 mètres)

*Ce plan vise à faciliter l'application du PPRICB sur le territoire mais ne substitue pas au plan réglementaire du PPRICB*